

## Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

### PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 10 novembre 2022 en visioconférence

Nombre de membres connectés : 40  
Nombre de membres représentés : 4  
Total nombre de membres présents et représentés : 44  
Nombre de voix exprimées : 44

#### Liste des membres présents

<b>Collège des collectivités territoriales</b>	
<b>Structure</b>	<b>Représentée par</b>
Mairie de Saint-Martin-le-Vieux	Sylvie Achard
Mairie de Saint-Léger-la-Montagne	Gisèle Jouannetaud
Mairie de Razes	Kévin Goudard

<b>Collège des associations</b>	
<b>Nom de l'association</b>	<b>Représenté par</b>
France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine	Sylvie Chatelus
Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Françoise Sire
Nature Environnement 17	Gérard Frigaux
Nature et Patrimoine dans les monts d'Ambazac	Nathalie Detre
Terre de Liens en Limousin	Michel Vampouille

<b>Collège des adhérents individuels</b>	
<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
Mathilde	Badet
Coralie	Bales
Jacqueline	Ballester
Jean-Claude	Baudet
Nicolas	Benegui
Alicia	Beylacq
Alain	Bonhomme
Marie	Bonnet
Michel	Boutaud
Jean-Michel	Clément
Alain	Cordon

<b>Collège des adhérents individuels</b>	
<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
Christophe	Courcaud
Éric	David
Régine	David
Gil	Faivre
Francine	Fouetillou
Sophia	Gipoulou
Fabrice	Grèze
Guy	Lachaud
Stéphane	Lagrange
Maryse	Lavie-Cambot
Céline	Lemaire
Gérard	Magnaval
Anny	Massoulier
Catherine	Mesager
Dominique	Molteau
Pierre	Molteau
Jean-Pierre	Nathié
Annie-Claude	Raynaud
Pierre	Rigondaud
Michel	Rodes
Philippe	Sauvage

Étaient représentés :

**Collège des associations**

- APBG, pouvoir à Sylvie Chatelus

**Collège des adhérents individuels**

- Jean Tronchet, pouvoir à Pierre Rigondaud
- Florence Parbelle, pouvoir à Pierre Rigondaud
- Valérie Vincent, pouvoir à Jean-Claude Baudet

Étaient excusés :

Monsieur Gabriel Metegnier représentant du GMHL

Monsieur Le Président de la Fédération de pêche de la Haute-Vienne

Monsieur Le Président de la Fédération de pêche de la Corrèze

Madame Anne-Laure Parcollet

Madame Isabelle Thierry

Invités : Pierre Séliquer (directeur), Jean-Philippe Minier (directeur adjoint), Rémy Lebrun (administrateur système), Romain Montillet (géomaticien et développeur junior), Florence Bédéneau (assistante de direction).

## Ordre du jour

• Accueil et présentation de l'ordre du jour .....	4
• Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2021 (Vote).....	4
• Rapport moral (Vote) .....	4
• Rapport d'activités 2021 (Vote) .....	5
• Rapport financier 2021 (Vote).....	6
• Budget prévisionnel 2022 (Vote) .....	7
Annexes :	
Présentation de l'antenne Haute-Vienne.....	10
Rapport financier de la trésorière .....	21

PROJET

- **Accueil et présentation de l'ordre du jour**

*Présentation Philippe Sauvage, Président*

Philippe Sauvage accueille tous les administrateurs connectés. Il précise que cette Assemblée Générale fait suite à celle du 15 octobre (Assemblée Générale sans quorum). Les documents sont disponibles en téléchargement au lien suivant : <https://ag.cen-na.org/>

- Rapport moral (AG du 15 octobre 2022)
- PV de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2021
- Rapport d'activités 2021
- Rapport financier 2021
- Budget prévisionnel 2022

Il rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2021 (Vote)
- Rapport moral (Vote)
- Rapport d'activités (Vote)
- Rapport financier 2021 (Vote)
- L'affectation du résultat du CEN NA (Vote)
- Budget prévisionnel 2022 (Vote)

- **Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2021 (Vote)**

Annie-Claude Raynaud constate que ce procès-verbal n'a pas été transmis en temps voulu et que le rapport financier de la trésorière n'y figure pas.

Philippe Sauvage regrette que ces remarques ne soient formulées qu'aujourd'hui. Il aurait été possible de le faire en amont de la réunion.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2021 est soumis aux votes des administrateurs.

Mise aux voix

<b>Nombre de voix exprimées</b>	<b>30</b>
Pour	26
Contre	1
Ne se prononce pas	3

**Remarques, décisions**

L'Assemblée générale approuve le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 septembre 2021

- **Rapport moral (Vote)**

*Présentation Philippe Sauvage, Président*

Le Conservatoire d'espaces naturels est aujourd'hui installé dans sa nouvelle configuration, à l'échelle Nouvelle-Aquitaine. Être administrateur amène à travailler parfois sur des dossiers complexes mais c'est enthousiasmant car les salariés du Conservatoire sont engagés et c'est un grand soutien. La fusion suivie de la crise Covid a été une période difficile pour les salariés qui ont rencontré des difficultés.

Suite à l'alerte forte donnée par les résultats de l'enquête sur les risques psychosociaux, les administrateurs ont fait face aux problèmes et le Président a lancé une consultation. Le passage d'une petite structure à une grande structure, travailler avec des personnes éloignées géographiquement, les réunions en visioconférence sont des éléments identifiés du mal-être.

La Direction a aussi mis en place un questionnaire pour répondre aux difficultés quotidiennes et le Conseil d'administration a fait appel au DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). Le travail est en cours de réalisation avec des premiers résultats ; entre autres une modification des statuts du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine pour répondre à l'inconvénient d'obtenir le quorum et s'adapter (taille de la Région).

Aujourd'hui, l'association est en ordre de marche, il reste encore des ajustements à faire, mais le rapport d'activités est la preuve de résultats pratiques dans le domaine de la préservation des espaces naturels. Le Congrès des CENs se tiendra à la Rochelle en 2023 (du 29 novembre au 2 décembre). Consacré à l'axe n°9 de la Stratégie fédérale de réseau, et plus particulièrement au thème agriculture et espaces naturels, c'est une reconnaissance nationale du travail du Conservatoire et l'occasion d'une réflexion collective au niveau régional. Ce sera aussi l'opportunité de mettre en lumière le travail d'accompagnement que nous menons auprès des éleveurs et des agriculteurs dans les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

Pour Catherine Mesager, il est indispensable, pour une structure comme le Conservatoire, que les salariés se sentent bien dans leur travail. Il est aussi important de prendre la mesure des difficultés à résoudre, cela relève d'un accompagnement pointu et spécifique.

Philippe Sauvage confirme que les salariés sont la richesse du CEN NA, tous les salariés y compris les services administratifs. Le DLA permettra un accompagnement sur le long terme.

Le rapport moral du Président est mis aux voix.

<b>Nombre de voix exprimées</b>	<b>34</b>
Pour	30
Contre	0
Ne se prononce pas	4

#### Remarques, décisions

L'Assemblée générale approuve le rapport moral du Président.

- **Rapport d'activités 2021 (Vote)**

*Présentation Pierre Séliquer, directeur*

Pierre Séliquer présente le rapport d'activités : il va donner les chiffres clés qui illustrent le travail des équipes. Il rappelle les 5 axes de la charte des Conservatoires : Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser et Accompagner. Ce dernier axe prend une place de plus en plus importante au sein du réseau des CEN. Le CEN NA n'échappe pas à ce développement, cet axe représentant la moitié du budget.

#### **CONNAISSANCE**

En 2021, 36 Documents de gestion (Notices ou Plans de gestion) ont été rédigés et 150 sites ont fait l'objet de suivis naturalistes (inventaires et cartographie en partenariat avec les associations de protection de la Nature).

L'inventaire des vieilles forêts au Pays Basque préalable à la stratégie foncière orientée vers ces milieux s'est poursuivie.

La régionalisation de nos actions se poursuit et se construit régulièrement. À titre d'exemple, le plan de gestion multisites CEN Chiroptères à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine est rédigé sur 63 sites maîtrisés. Le Conservatoire est aussi engagé dans le Projet d'Atlas régional sur les Orthoptères à la demande de l'État. Ce travail s'effectue en étroite partenariat avec FNE NA, Poitou-Charentes Nature ainsi que Cistude nature.

Près de 60 000 nouvelles données naturalistes ont été intégrées à la Base de données Kollekt en 2021 et les données naturalistes transmises concernent désormais l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine (applications mobiles et ordinateurs à l'ensemble des équipes salariées).

#### **PROTECTION**

**En 2021, le Conservatoire a accru sa maîtrise foncière et d'usage de 1 245 ha**, dont plus de 900 ha d'acquisition. Les équipes se sont pleinement engagées, notamment en ex-Aquitaine, région qui n'avait pas cette politique.

Les propriétés du CEN NA représentent près de 40 % des propriétés nationales des Conservatoires.

À ces parcelles maîtrisées, se rajoutent 40 000 ha en assistance technique à la préservation de la biodiversité (certaines propriétés du Conservatoire du littoral, camps militaires, carrières d'extraction de granulats en activité ou en sommeil, etc.).

Durant l'année 2021, le CEN NA a signé 13 ha d'ORE (Obligations réelles environnementales).

## **GESTION**

170 sites ont fait l'objet de travaux en 2021. La plus grande partie de ces travaux est effectuée sur des milieux ouverts (landes, pelouses, tourbières, prairies, etc.) et est réalisée en sous-traitance. Il est envisagé d'étendre le périmètre d'intervention de l'équipe Travaux qui est basée à Saint-Gence et qui peut, contrairement à un prestataire, intervenir en urgence (au cas par cas, élargissement vers la Charente-Limousine ou le Nord-Est de la Dordogne).

10 000 ha ont été pâturés sur les sites maîtrisés par le Conservatoire et on comptabilise 350 exploitants agricoles (des éleveurs principalement) partenaires du CEN NA.

## **VALORISATION**

Le Conservatoire compte 495 adhérents. Le développement de l'assise citoyenne est à mettre en place et à déployer à l'échelle Nouvelle-Aquitaine.

De nombreuses actions sont mises en place pour sensibiliser le grand public (aménagement des sites, fiches balade etc...) et pour valoriser les activités du CEN (publication, site internet, réseaux sociaux, manifestations etc.).

## **ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PRIVEES**

En 2021, le Conservatoire a poursuivi son accompagnement auprès des collectivités publiques. Il intervient sur de nombreux CTMA (22 contrats), tous situés sur le territoire Limousin et sur le territoire Poitou-Charentes. Ces contrats représentent à ce stade plus de 1 250 000 € de subventions publiques par an.

Le CEN NA est également gestionnaire de 6 Réserves naturelles régionales et 1 Nationale et il accompagne 4 projets de classement (3 réserves naturelles régionales et une nationale) en Nouvelle-Aquitaine.

Il est aussi animateur de 41 sites Natura 2000.

Le Conservatoire accompagne des porteurs de projets publics ou privés sur la séquence Éviter, Réduire Compenser. Il suit plus de 100 dossiers, dans la très grande majorité sur les territoires Aquitains et Picto Charentais.

L'effectif est de 116 ETP, il a augmenté depuis la fusion. Pierre Séliquer remercie les équipes qui se mobilisent sans faille, sur lesquelles on peut s'appuyer et qui restent motivées. Il remercie aussi les représentants du personnel et il constate que le dialogue social est de qualité. Il remercie aussi les administrateurs qui ont compris les difficultés rencontrées.

Le rapport d'activités est mis aux voix.

<b>Nombre de voix exprimées</b>	<b>41</b>
Pour	40
Contre	0
Ne se prononce pas	1

## **Remarques, décisions**

L'Assemblée générale approuve le rapport d'activités 2021 du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

- **Rapport financier 2021 (Vote)**

*Présentation Annie-Claude Raynaud, trésorière*

Annie-Claude Raynaud présente le compte de résultat 2021 et le bilan.

Le produit d'exploitation est de 10 347 443 €, en hausse de 8% par rapport à 2020 (+763 286 €).

Dans les produits d'exploitation, on retrouve les mesures compensatoires, 7 084 895€ de subventions et les adhésions à 11 240€.

Les charges d'exploitation sont de 10 315 059 €. Les salaires à 3 827 355 €, les autres achats non stockés et charges externes à 4 246 213 €. Le résultat d'exploitation est donc de + 32 384€.

Les produits financiers sont de 3328 € et les charges financières (Dailly, découvert, emprunt) de 16 041 €. Le résultat est de – 12 714 €.

Pour les produits exceptionnels s'élèvent à 9 177 € et les charges exceptionnelles à 1 900 €. Ainsi, avant impôts, le résultat est de 7 277 € et après impôts de – 11 721 €.

Pour le bilan, le total du passif est de 29 774 319 €.

L'actif immobilisé (les terrains du Conservatoire) est de 10 971 935 €. Les constructions, en l'occurrence le siège social de Saint-Gence, sont de 603 706 €. On y trouve aussi le matériel informatique.

L'actif circulant est de 17 928 122 €. Ce sont les subventions (13 653 556 €) et les créances. La trésorerie (les disponibilités) est de 3 249 674 €.

Les délais de versement des subventions sont longs (ils peuvent être de plusieurs années), c'est pourquoi le Conservatoire fait appel au Dailly. Cette dépense s'élève à 4 700 €/an, ce qui est peu au regard du budget du CEN NA.

M. Carreau n'est pas présent ce soir, mais il certifie les comptes.

Le rapport financier 2021 du CEN Nouvelle-Aquitaine est mis aux voix.

<b>Nombre de voix exprimées</b>	<b>39</b>
Pour	38
Contre	0
Ne se prononce pas	1

#### **Remarques, décisions**

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 lesquels font apparaître un déficit de -11 721 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Annie-Claude Raynaud propose l'affectation du résultat de – 11 721 € en report à nouveau du bilan du CEN Nouvelle-Aquitaine.

L'affectation du résultat du CEN NA 2021 est mis aux voix.

<b>Nombre de voix exprimées</b>	<b>41</b>
Pour	40
Contre	0
Ne se prononce pas	1

#### **Remarques, décisions**

##### **Affectation du résultat 2021 :**

L'Assemblée décide d'affecter le résultat 2021 qui s'élève au total à -11 721 euros en report à nouveau du bilan du CEN Nouvelle-Aquitaine.

- **Budget prévisionnel 2022 (Vote)**

*Pierre Séliquer*

Le budget prévisionnel 2022 est présenté aux administrateurs.  
Il est de 11 575 352 €.

Le budget de fonctionnement structurel 2022 est de 1 570 000 € avec une participation de l'État constante à 70 000 € et une dotation de fonctionnement de la Région Nouvelle-Aquitaine de 1 500 000€. Elle est utilisée en grande partie pour financer les postes transversaux, les services administratif et financier, ressources humaines etc.

Comme en 2021, le budget du CEN est construit autour de 3 axes : la dotation annuelle de fonctionnement, le programme d'actions avec le volet connaissance, protection, gestion et valorisation s'appuyant sur le réseau de sites du conservatoire (Maîtrise d'ouvrage CEN sur des parcelles maîtrisées par le CEN en propriété, en bail civil ou emphytéotique ou en convention de gestion) et le volet animation territoriales et accompagnement des politiques publiques.

Cette année, du temps de fonctionnement (35 jh) est programmé pour les chargés de mission, les chargés d'études etc... dont les postes sont financés sur projets. En effet, un certain nombre de missions indispensables sont habituellement non financées.

**Le programme d'actions 2022 du volet connaissance, protection, gestion et valorisation s'appuyant sur le réseau de sites du Conservatoire est de 4 345 950 €.** Plus de la moitié est allouée à la maîtrise foncière répartie de la manière suivante : maîtrise foncière, 2 000 000 € et animation foncière 350 000 € (soit 20% du budget).

**L'animation, le suivi et la rédaction des plans de gestion représentent 10 % du budget du CEN NA** (hors Contrats territoriaux milieux aquatiques) soit 1 151 850 €.

**Les actions sur les sites (travaux de gestion) représentent 4,5% du budget** soit 538 000 € (50 sites en ex aquitaine, 60 sites en Limousin et Dordogne et 54 sites en ex-Poitou-Charentes).

Ce volet comprend aussi la valorisation des actions du Conservatoire sur les sites (documents de communication, promotion, événementiel et développement numérique etc...).

L'ensemble des actions de cet axe représente 37,5% du budget du CEN NA.

**Pour le volet animation territoriale et accompagnement des politiques publiques, le programme d'actions 2022 est de 5 606 402 €.**

Le CEN intervient sur 22 Contrats territoriaux milieux aquatiques situés en Limousin et en Poitou-Charentes (6 % du budget total du Conservatoire).

Le Conservatoire anime pour le compte de l'État ou de collectivités la gestion de 45 sites Natura 2000, Le budget prévisionnel de cette action est de 644 150 € (5,5 % du budget du CEN NA).

Le CEN est régulièrement sollicité pour accompagner des porteurs de projets publics ou privés qui souhaitent prendre en compte la préservation de la biodiversité dans leurs politiques. Cette action représente 6 % du budget du CEN NA).

Le CEN NA est très présent sur la démarche d'accompagnement de la séquence ERC. Ces actions concernent majoritairement des prestations liées à des mesures de compensations, rédaction de notices de gestion, conseils techniques, animations foncières, acquisitions, travaux... Cela représente 107 dossiers à hauteur de 1 165 000 € soit 10 % du budget du CEN NA.

Ce volet comprend aussi la cellule d'assistance technique à la gestion des zones humides (CATZH) du bassin Adour-Garonne, l'assistance technique à la gestion des Landes et des Pelouses sèches en Pyrénées-Atlantiques, les actions dans les Réserves naturelles nationales et régionales, l'implication du CEN NA dans les Plans d'actions espèces et les actions du Conservatoire sur les paysages de Nouvelle-Aquitaine.

L'ensemble des actions de cet axe représente 48,4 % du budget.

Les financeurs sont la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État, le Conservatoire du littoral, les départements et aussi les fonds européens.

Le budget 2022 est mis aux voix.

<b>Nombre de voix exprimées</b>	<b>42</b>
Pour	41
Contre	0
Ne se prononce pas	1

#### **Remarques, décisions**

L'Assemblée générale adopte le budget prévisionnel 2022.

Philippe Sauvage remercie l'ensemble des salariés du CEN NA qui œuvrent à la préservation des espaces naturels  
Il remercie les administrateurs de leur participation et de leur confiance.

Une Assemblée Générale sera organisée au milieu du 1<sup>er</sup> semestre 2023 pour la modification des statuts.

Pour voir la présentation de l'antenne Haute-Vienne, il propose aux administrateurs de regarder l'assemblée Générale du 15 octobre 2022 en replay à ce lien : <https://ag.cen-na.org/> ou en annexe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

PROJET

# L'antenne Haute-Vienne et ses actions

**Erwan HENNEQUIN**

**Responsable d'antenne**



**Conservatoire  
d'espaces naturels  
Nouvelle-Aquitaine**



# L'équipe salariée en Haute-Vienne

## Site de Saint-Gence

05 55 03 29 07



**Erwan Hennequin**  
Responsable d'antenne  
[e.hennequin@cen-na.org](mailto:e.hennequin@cen-na.org)  
05 55 03 98 23 - 06 95 57 53 39

12 personnes

3 sites



**Cécile Borde**  
Chargée de missions  
*gestion de sites et animation*  
Contrat territorial Gartempe  
Amont  
[c.borde@cen-na.org](mailto:c.borde@cen-na.org)  
05 55 03 98 26



**Virginie Blot**  
Chargée de missions  
*gestion de sites et animation*  
du Contrat territorial Vienne  
Médiane  
[v.blot@cen-na.org](mailto:v.blot@cen-na.org)  
05 55 03 09 07 - 06 52 27 34 70



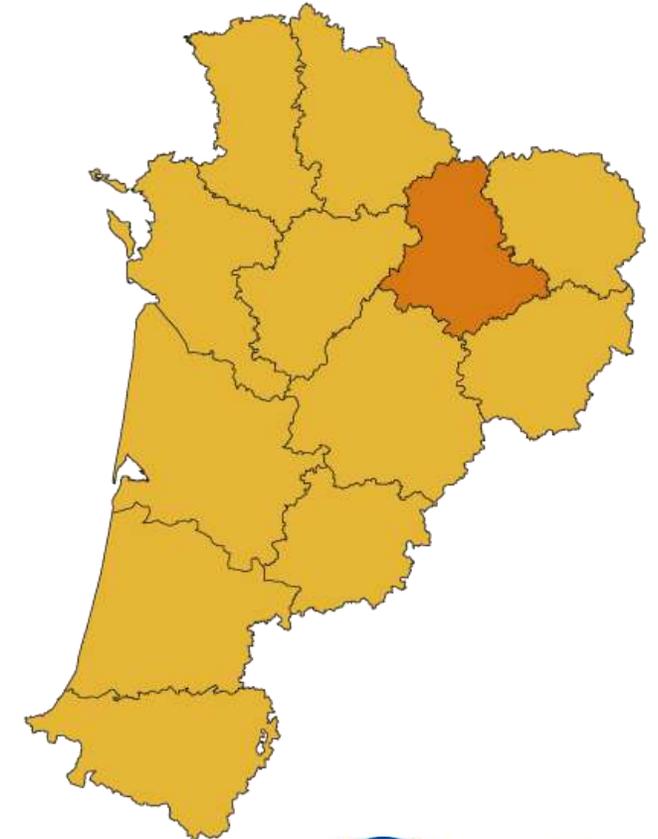
**Sarah Cocquerez**  
Chargée de missions  
*animation foncière et Natura*  
2000 Vallée de la Gartempe  
[s.cocquerez@cen-na.org](mailto:s.cocquerez@cen-na.org)  
05 55 03 09 00  
07 67 76 64 59



**Fabienne Nauwynck**  
Chargée de missions  
*gestion de sites et animation du*  
Contrat territorial Briance  
[f.nauwynck@cen-na.org](mailto:f.nauwynck@cen-na.org)  
05 55 03 09 08 - 07 68 88 95 32



**Vincent Perrier**  
Chargé d'études zones humides  
[v.perrier@cen-na.org](mailto:v.perrier@cen-na.org)  
05 55 03 09 00 - 07 69 44 90 49



## Site de Bujaleuf

05 55 32 46 72



**Murielle Lencroz**  
Chargée de missions  
*plans de gestion et suivis*  
écologiques  
[mlencroz@conservatoirelimousin.com](mailto:mlencroz@conservatoirelimousin.com)  
07 68 10 07 43



**Amandine Sanchez**  
Chargée de missions  
*gestion de sites et animation du*  
Réseau Zones Humides Briance  
et Vienne Amont  
[a.sanchez@cen-na.org](mailto:a.sanchez@cen-na.org)  
07 49 95 16 41



**Cécilia Will**  
Chargée de missions  
*gestion de sites, Natura 2000*  
Vassivière et Serpentes sud  
Haute-Vienne  
[c.will@cen-na.org](mailto:c.will@cen-na.org)  
07 49 75 36 01



## Site de Saint-Léger-la-Montagne

05 55 39 80 20



**Philippe Durepaire**  
Conservateur de la  
RNN des Dauges  
[p.durepaire@cen-na.org](mailto:p.durepaire@cen-na.org)

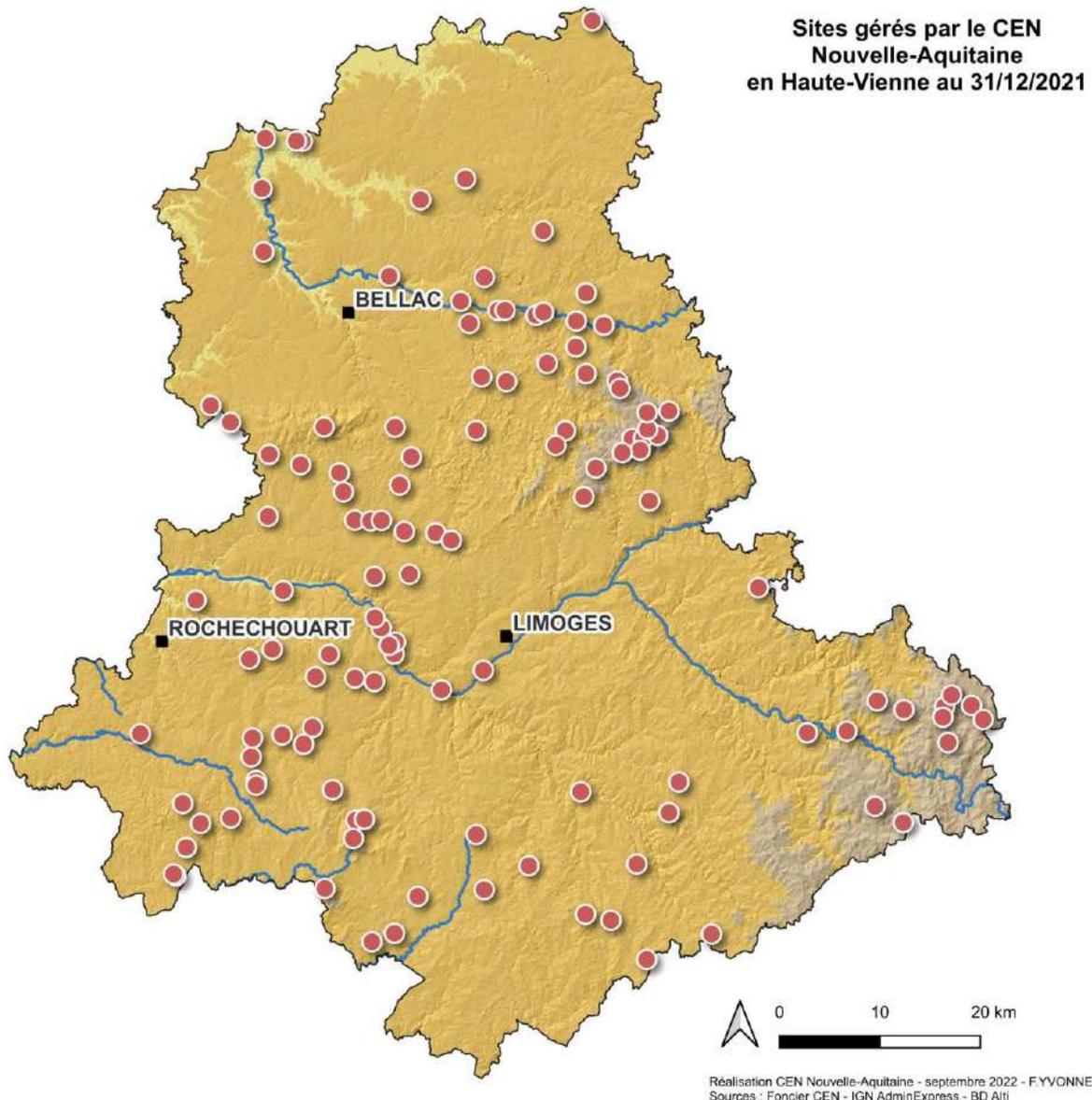


**Anais Lebrun**  
Chargée de missions RNN  
et Natura 2000 « Tourbière  
des Dauges »  
[a.lebrun@cen-na.org](mailto:a.lebrun@cen-na.org)



**Véronique Lucain**  
Conservatrice de la  
RNR des Sauvages  
[v.lucain@cen-na.org](mailto:v.lucain@cen-na.org)  
07 66 23 72 04

# L'action foncière du Conservatoire en Haute-Vienne



1 600 hectares en gestion sur 133 sites

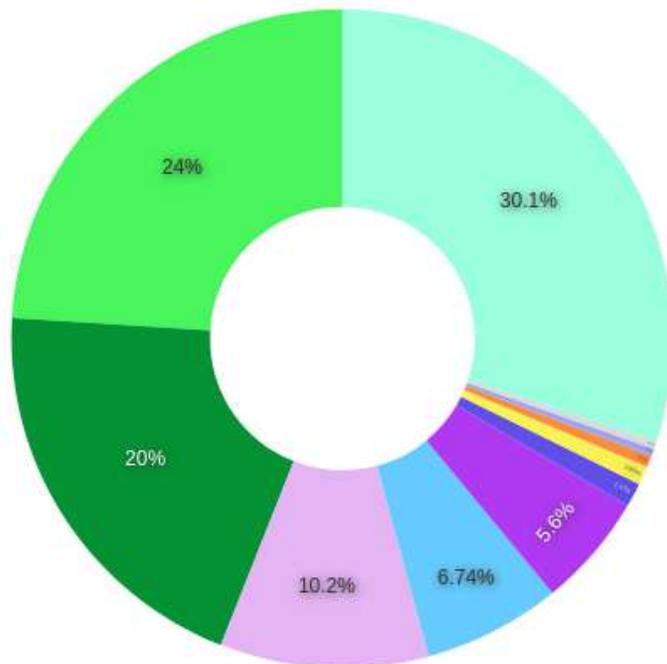
- Acquisitions foncières : 500 hectares
- Baux emphytéotiques : 163 hectares
- Baux civils : 167 hectares
- Convention de gestion : 770 hectares
- Dynamique forte depuis 2020 :

262 ha acquis, + 50 % de l'ensemble des acquisitions



# Une diversité de milieux naturels

Milieux acquis – Répartition des habitats sur les parcelles acquises



**262 hectares acquis +  
121 hectares en cours  
d'acquisition**

**115 hectares de marais et  
prairies humides**

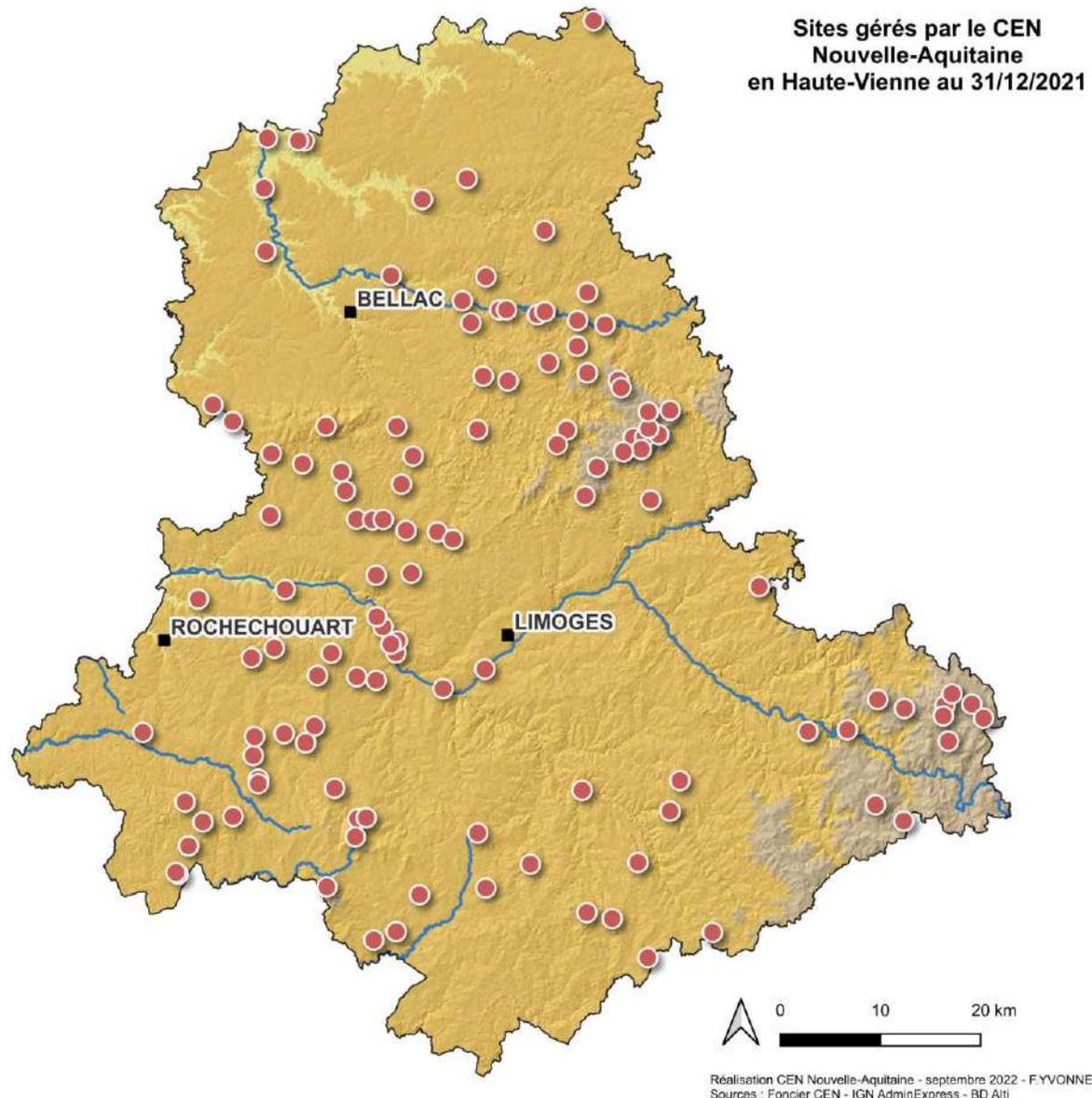
**93 hectares de prairies  
naturelles**

**77 hectares de forêts**

**40 hectares de landes et  
fourrés**



# L'action foncière du Conservatoire en Haute-Vienne



Une forte implantation locale

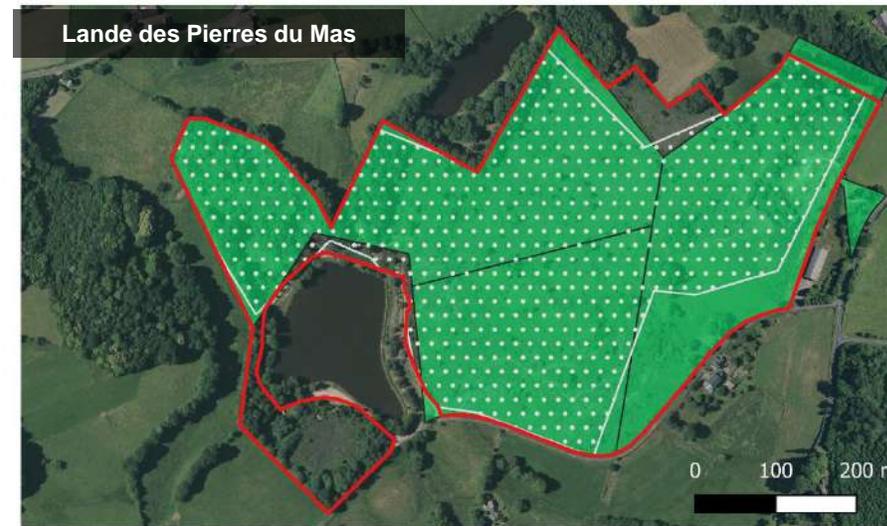
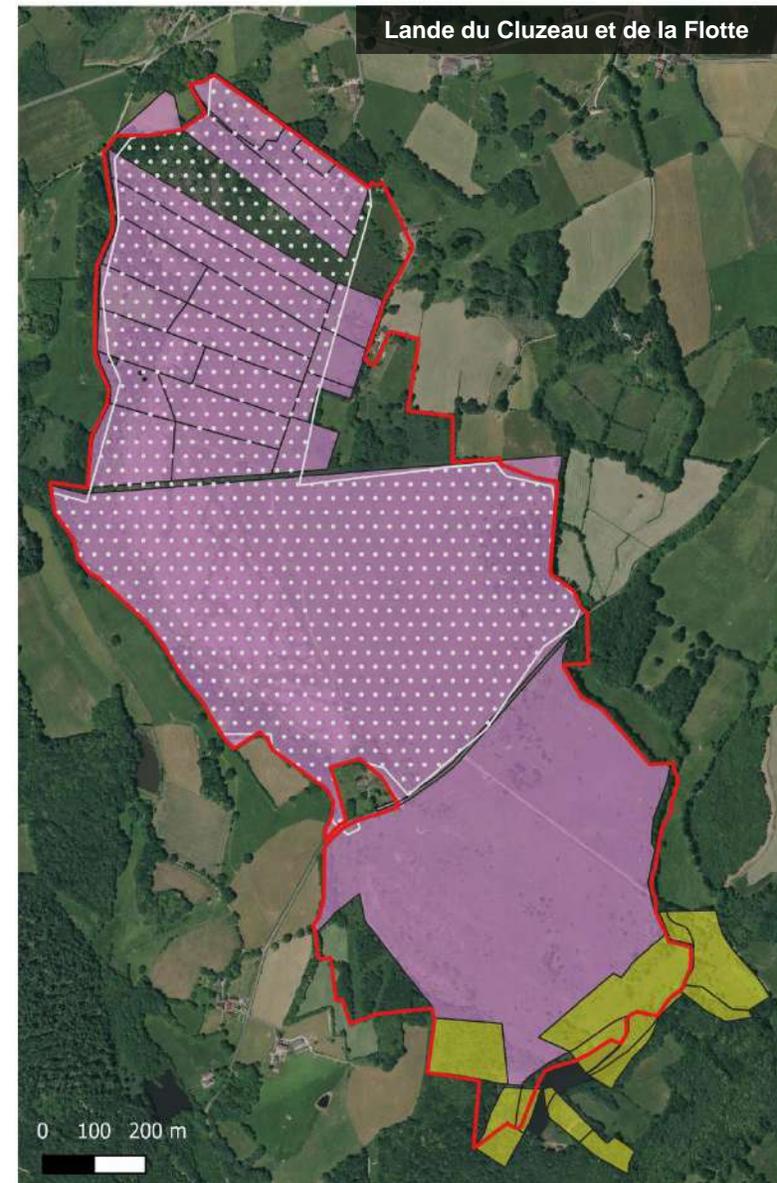
**40 % des communes de la Haute-Vienne  
ont au moins un site géré par le CEN sur  
leur territoire**

# Les périmètres de protection et les sites CEN

- 6 sites en Natura 2000 pour 570 hectares en gestion
- 1 Réserve Naturelle Nationale : RNN de la Tourbière des Dauges (200 ha)
- 1 Réserve Naturelle Régionale : RNR des Sauvages (83 ha)
- 6 sites gérés par la CEN situés sur la RNR du Réseau de landes atlantiques du PNR Périgord-Limousin : 42 hectares en gestion
- 5 Arrêtés de Protection de Biotopes : 238 hectares en gestion



# Un projet de création d'une Réserve Naturelle Nationale



**3 sites majeurs** du site Natura 2000  
« Pelouses et landes serpentiniçoles  
du sud Haute-Vienne » :

**Total de 220 hectares**

- **Lande du Cluzeau et de la Flotte** (124 ha)  
*Meuzac, Château-Chervix*
- **Lande de Saint-Laurent** (63 ha)  
*La Roche l'Abeille*
- **Lande des Pierres du Mas** (25 ha)  
*La Porcherie*

*84% du périmètre en convention/bail  
ou propriété CEN*

# Les Landes du Cluzeau et de la Flotte : un site naturel emblématique à protéger et valoriser

- 120 hectares sur deux communes : Meuzac et Château-Chervix
- Convention de gestion et acquisitions foncières depuis 1996
- Deux éleveurs partenaires : 70 hectares pâturés depuis 2010



*Le sentier d'interprétation est largement utilisé par le public*



*La Notholène, une fougère particulièrement rare et menacée*



*La Tulipe sylvestre, une plante protégée au niveau national*



*Pâturage de la lande par les brebis limousines*



*Lande de la Flotte et du Cluzeau (Meuzac et Château-Chervix, 87)*



# De nombreux programmes en faveur des milieux humides

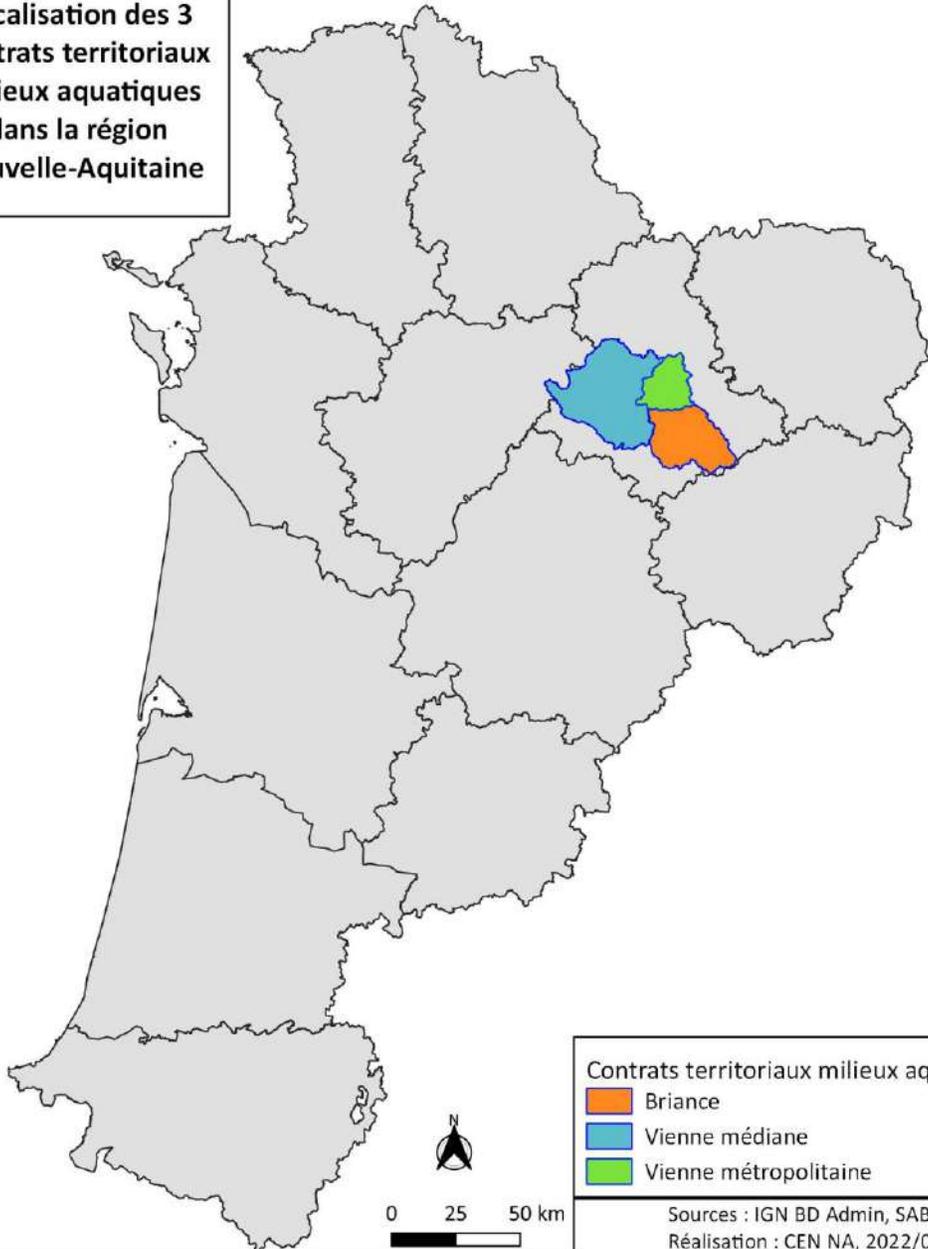
6 Contrats territoriaux co-signés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Nouvelle-

Aquitaine,

en lien étroit avec les syndicats de bassin versant et les collectivités



Localisation des 3  
Contrats territoriaux  
milieux aquatiques  
dans la région  
Nouvelle-Aquitaine



Contrats territoriaux milieux aquatiques

- Briance
- Vienne médiane
- Vienne métropolitaine

Sources : IGN BD Admin, SABV  
Réalisation : CEN NA, 2022/05

**2023**

**3 Contrats territoriaux**

**Vienne Médiane (16 et 87)**

**Briance et affluents (87)**

**Vienne Métropolitaine  
(87)**



# Et pour finir, un peu de botanique !



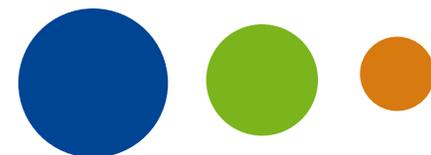
Sibthorpie d'Europe, *Sibthorpia europea*



**Un outil au service de la  
biodiversité, des paysages  
et de l'économie des  
territoires**



**Conservatoire  
d'espaces naturels  
Nouvelle-Aquitaine**





**Assemblée générale ordinaire  
15 octobre 2022**

**Saint-Gence-87 + visioconférence**

**RAPPORT FINANCIER 2021**





# Rapport financier en assemblée générale

## Activités du CEN NA pendant l'exercice

→ Compte de résultat (recettes et dépenses)

## Patrimoine de la structure évalué au dernier jour de l'exercice

→ Bilan

L'exercice financier 2021 s'étend du 1 janvier au 31 décembre 2021





## Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1 janvier au 31 décembre 2021

Trois volets d'activités en recettes et dépenses :

- Exploitation
- Financier
- Exceptionnel

Difficultés pour établir des comparaisons avec l'exercice 2020 (exercice atypique de 15 mois avec 3 mois concernant uniquement 3 départements sur 12)





## Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1 janvier au 31 décembre 2021

### Volet Exploitation

#### Produits d'exploitation :

Prestations : 3 007 814 € (chiffre d'affaire HT ) ce qui va déterminer l'impôt sur les bénéfices

Subventions : 7 084 895 €

Reprise + transfert de charges : 196 969 €

Adhésions + dons : 11 240 € + 6 516 €

Produits de gestion : 3 731 €

Immos incorporelles : 36 278 €

**Total des produits d'exploitation : 10 347 443 €**





## Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021

### Volet Exploitation

#### Charges d'exploitation :

Variation de stock de marchandises : 9 191 €

Achat de marchandises : 5 651 €

Achats exploitation : 4 246 213 €

Impôts et taxes : 452 495 €

Salaires : 3 827 355 €

Charges sociales : 1 472 746 €

Amortissements : 294 285 €

Autres charges : 7 124 €

**Total des charges d'exploitation : 10 315 060 €**





## Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1 janvier au 31 décembre 2021

### Volet Exploitation

**Total des produits : 10 347 443 €**

**Total des charges : 10 315 060 €**

**Résultat d'exploitation : + 32 383 €**





## Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1 janvier au 31 décembre 2021

### Volet Financier

**Total des produits : 3 328 €**

**Total des charges : 16 041 €**

**Résultat financier : - 12 714 €**





## Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1 janvier au 31 décembre 2021

### Volet Exceptionnel

**Total des produits : 9 177 €**

**Total des charges : 1 900 €**

**Résultat exceptionnel : 7 277 €**





## Compte de résultat

Activité globale du CEN Nouvelle-Aquitaine fiscalisée et non fiscalisée du 1 janvier au 31 décembre 2021

### Résultat de l'exercice 2021

Résultat d'exploitation : + 32 384 €

Résultat financier : - 12 714 €

Résultat exceptionnel : + 7 277 €

Résultat avant impôt : + 26 947 €

Impôts sur les bénéfices 2021 : 38 668 €

**Résultat de l'exercice 2021 : déficitaire de 11 721 € à affecter par l'AG.**





## Bilan au 31 décembre 2021

### Ensemble du patrimoine du CEN Nouvelle-Aquitaine

Valeur au 31 décembre 2021 : 29 774 319 €

**Actif immobilisé** - terrains : 10 971 935 €  
- siège social : 603 706 €  
- logiciels : 47 394 €  
- droit au bail : 13 €  
- dépôts de garantie + parts sociales : 25 777 €  
- matériel outillage : 63 569 €  
- autres immobilisations : 107 215 €

**Actif circulant** : - créances (subventions, fonctionnement ou équipement, non encore encaissées) : 13 653 556 €  
- créances d'usagers : 970 128 €  
- avances pour travaux : 3 605 €  
- prêt : 26 588 €  
- trésorerie : 3 249 674 €  
- charges constatées d'avance : 51 159 €





## Bilan au 31 décembre 2021

### Comment a été acquis le patrimoine du CEN Nouvelle-Aquitaine

#### Passif

- **Fonds propres sans droit de reprise : 13 661 731 €** dont 3 741 058 € fonds associatif, 349 682 € autres réserves,- 456 224 € de report à nouveau, résultat 2021 : – 11 721 € et 10 038 936 € de sub investissement
- **Fonds propres avec droit de reprise : 80 166 €**
- **Provisions pour risque : 13 893 € + provisions pour les départs en retraite : 507 910 €**
- **Fonds dédiés : 66 944 €**
- **Dettes + produits constatés d'avance + emprunts : 15 443 675 €**





**Assemblée générale ordinaire  
15 octobre 2022**

**RAPPORT FINANCIER 2021**

**Vos questions ? ...**





## **Votes :**

- ✓ **Vote du rapport financier**
- ✓ **Proposition d'affectation du résultat de  
– 11 721 € au report à nouveau du  
bilan du CEN Nouvelle-Aquitaine**

